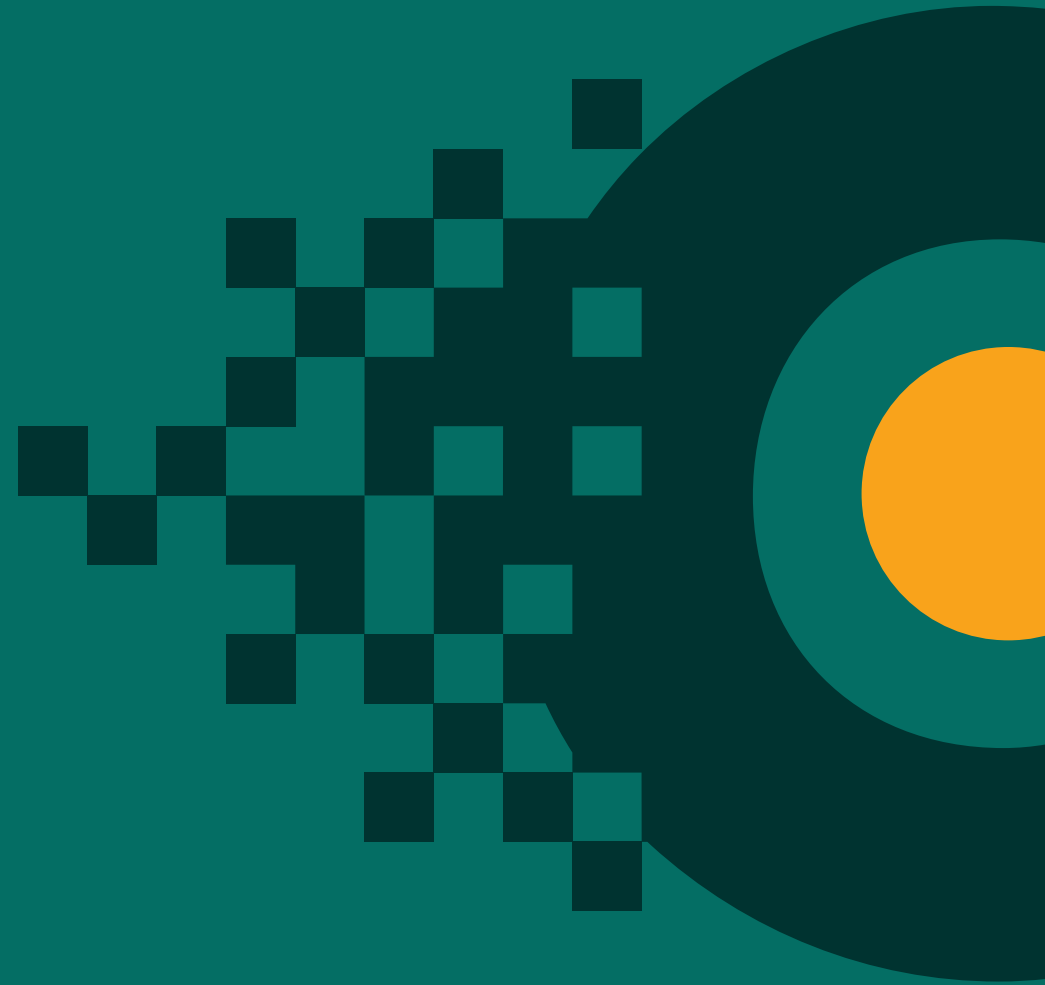




UNION DES COMMUNES VAUDOISES

RAPPORT ANNUEL

2 0 2 4



Nous avons passé, lors de l'année 2024, le mi-mandat de la législature UCV. Il nous semble, dès lors, temps de nous projeter vers la suite et de préparer l'UCV de demain. Mais qu'attendez-vous de l'UCV de demain ? C'est justement la question que nous vous avons posé l'automne passé, via un sondage réalisé lors de nos visites des districts.

Il en ressort que, pour l'avenir, vous souhaitez que nous maintenions les prestations actuelles que vous appréciez et qui vous sont des plus utiles, à savoir : le conseil au sens large (qu'il soit juridique, financier, organisationnel ou autre), les nombreuses formations pour élus et employés des communes qui permettent le développement de compétences ainsi que la mise en relation des communes entre elles.

Cela nous conforte dans l'idée que les prestations que nous vous proposons depuis de longues années sont en adéquation avec vos attentes. Il nous importe en effet de faire ce qui est attendu, mais aussi d'anticiper les besoins que vous pourriez avoir, sans pour autant vous sur-solliciter. Nous tentons en effet de préserver nos communes membres pour qu'elles puissent se concentrer sur leur travail quotidien. Nous sommes à disposition, sans vouloir exister pour nous-mêmes.

Ce sondage a aussi révélé que vous souhaitez que nous poursuivions la coordination des besoins en matière de cyberadministration ou des projets différenciés tels que l'opportunité offerte aux communes pour le prélèvement automatique de la taxe de séjour.

La mutualisation de ressources via l'UCV pour faire avancer les communes en matière de numérique est, dès lors, une piste que vous nous avez demandé de suivre. Il s'agit pour notre association de s'impliquer dans la montée en compétences des communes, par un accompagnement adapté aux différentes structures ; ceci afin de leur offrir des solutions flexibles et légères.

L'identité numérique (e-ID) arrive en 2026 et nous devons nous y préparer. Une identité numérique forte et largement disponible dans la population risque de bousculer notre lien à nos autorités et, bien évidemment, au premier échelon de nos institutions.

Si notre cœur de métier reste les communes vaudoises, nous sommes néanmoins à l'écoute et à l'affût de ce qu'il se passe dans l'ensemble des communes du pays.

En témoigne l'accession de la soussignée au comité de l'Association des Communes Suisses (ACS) ou encore nos relais à l'Union des Villes Suisses, via notamment notre Vice-Président, Grégoire Junod. Nous pouvons ainsi nous inspirer de ce qui fonctionne ailleurs dans le laboratoire d'expérience continue du fédéralisme helvétique, mais aussi faire entendre les spécificités des communes vaudoises dans la Berne fédérale.

À mi-mandat, nous croyons toujours plus au premier échelon institutionnel que sont les communes. Ces dernières doivent pouvoir agir en toute indépendance, avec le soutien de leur association faîtière qu'est l'UCV lorsqu'elles le jugent nécessaire, pour délivrer des biens et services publics de qualité à leur population. Merci pour votre engagement au service de votre population.



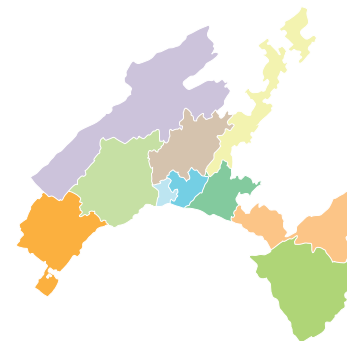
ORGANES

Afin de représenter l'ensemble des communes vaudoises dans toute leur diversité, plusieurs organes constituent l'UCV d'après ses statuts :

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES DÉLÉGUÉS

Chaque commune est représentée par un nombre de délégués calculé en fonction du nombre de ses habitants. L'assemblée générale se réunit au moins une fois par année, afin notamment :

- d'élire ses représentants dans les autres organes,
- d'approuver les comptes et les budgets,
- de prendre les décisions importantes.



UN COMITÉ EXÉCUTIF DE 13 SYNDICS

Ils représentent respectivement les 10 districts du canton, la Ville de Lausanne et les Présidents des groupes permanents des Bourgs et Villages et des Villes. Le Comité pilote l'UCV, négocie avec le Conseil d'Etat et participe aux différents groupes de travail en lien avec les politiques publiques communales.



UNE COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES

Composée de 4 communes, elle examine les comptes et le budget de l'association.

UN CONSEIL DE 50 MEMBRES

Constitué de 5 membres par district, il assure la représentativité des communes et délibère sur les enjeux touchant la vie des communes.



LE GROUPE DES VILLES ET LE GROUPE BOURGS ET VILLAGES

Ils font office de relais d'information et sont des forces de proposition et d'action.



LES PRESTATIONS DE L'UCV

Si l'effectif de personnes actives au sein du secrétariat au service de l'UCV et de ses membres s'est contracté depuis trois ans, l'activité, elle, est restée à un haut niveau. Une équipe efficace, pluridisciplinaire et engagée a permis de répondre aux attentes des communes membres et des organes de l'UCV au cours de l'exercice 2024. Que cette équipe, à laquelle je joins nos formateurs réguliers, soit ici remerciée.

FORMATION

Si le point fort de l'année 2024 reste l'**accompagnement des boursiers dans le basculement vers le nouveau modèle comptable harmonisé 2**, de nouvelles demandes émergent du terrain et nous pouvons y répondre avec notre structure légère et réactive.

J'en veux pour preuve la **formation sur le 2^e pilier**, demandée par certaines associations de professionnels communaux en 2024, et mise en place en trois éditions au printemps 2025.

Le catalogue de formations s'adapte et s'étoffe, sans que nous ne négligions notre présence en soirée dans les communes pour éclairer certains domaines juridiques ou financiers ou lorsque des soirées spécifiques sont mises sur pied, à l'instar du dépatouillage proposé au sujet des marchés publics en septembre dernier.

428

personnes
ont suivi les cours
de l'UCV



PRISE D'INFLUENCE SUR LES PROJETS CANTONAUX

Une partie moins visible du travail reste la prise d'influence sur les projets cantonaux. Que ce soit pour modérer les ardeurs administratives ou pour inciter les services à respecter la subsidiarité, nous ne ménageons pas nos efforts.

Aussi, après la phase d'analyse et de prise de position sur des projets transmis, une quinzaine en 2024, et bien que nos demandes ne soient pas toutes entendues par les autorités en charge de l'adoption des dispositifs légaux, nous restons à disposition de nos membres pour les accompagner dans la mise en œuvre. Cela a été par exemple le cas lors de la **journée consacrée à la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP)** à laquelle plus d'une centaine de communes ont pris part.

Nous n'hésitons pas à mobiliser les ressources adéquates dans l'écosystème local (UNIL, CEP, IDHEAP, spécialistes du Canton, ACS et UVS) pour donner des clés de lecture et faire monter en compétence les personnes qui font les communes au jour le jour.

15

prises de
position




LES DÉFIS POUR DEMAIN



Les défis ne manquent pas pour les prochains exercices. J'en veux pour preuve les difficultés rencontrées pour attirer et fidéliser, pour un temps du moins, du personnel politique et professionnel à l'échelon de nos communes. **Travailler au cœur des communes vaudoises doit devenir une perspective professionnelle alléchante, à temps partiel ou complet, pour les talents vaudois.** Aussi, une administration sous la conduite municipale ne peut se concevoir qu'avec des outils adaptés.

Il s'agit pour l'UCV de se positionner, à l'instar de ce qui a été mis en œuvre en matière de **cybersécurité** en 2024, comme un catalyseur de la cyberadministration afin que toutes les communes puissent être des actrices de ces mutations demandées par nos populations.

 **450** entités couvertes par le CSIRT

Sans entrer dans les détails, je mentionnerai aussi la satisfaction d'avoir pu accompagner les communes qui ont demandé à rejoindre l'accord sur le prélèvement automatique de la taxe de séjour.

 **164** communes dans l'accord UCV-Airbnb

Être au service de ses 278 membres, et dans l'immense majorité de nos prestations, à disposition des 300 communes vaudoises, reste une valeur cardinale de notre action quotidienne. Nous avons été sollicités pour des conseils à 669 reprises en 2024 et espérons avoir été à la hauteur des attentes placées dans nos services.

 **669** demandes de conseils

Eloi Fellay,
Directeur de l'UCV

VOTRE MAGAZINE **POINT COMMUNE!**

Le magazine trimestriel de l'UCV et d'associations de professionnels communaux s'est intéressé, en 2024, aux communes propriétaires de vignes, aux auberges communales, au lien entre communes et sociétés locales ainsi qu'au jumelage de communes.



RETROUVEZ
LE MAGAZINE
EN LIGNE



2024 EN QUELQUES DATES CLÉS

Les délégués et représentants de l'UCV ont œuvré dans de nombreux dossiers en lien avec les communes en 2024. Ce rapport annuel relève les principaux thèmes traités entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre.

RENCONTRES

CYBERSÉCURITÉ

ACCORDS

FORMATIONS

NOMINATIONS

Activation du CSIRT

Suite à l'acceptation de la convention cybersécurité Canton-Communes, la force cantonale d'intervention cybersécurité (CSIRT) est officiellement active pour soutenir les communes et associations intercommunales vaudoises :

- Accompagnement tout au long de l'année.
- Appui en cas de cyberattaques.
- Conseil et aiguillage sur la cyberrésilience.

1^{er} janvier

Rencontre des formateurs

La séance annuelle des formateurs permet, dans un échange structuré, d'améliorer la qualité des formations délivrées en prenant notamment en compte les opportunités offertes par la norme eduQua:2021.

22 janvier

Label Cyber-Safe

Après avoir optimisé sa sécurité informatique, l'UCV voit le label Cyber-Safe qu'elle possède renouvelé, selon les nouvelles exigences de celui-ci. Un rabais de 10% reste accordé aux communes membres de l'UCV qui souhaitent obtenir cette certification.

22 mai

NPIV

Après cinq séances, le Grand Conseil vaudois adopte la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV).

Une adaptation par rapport au projet mis en consultation est apportée par le Grand Conseil concernant les critères pour le calcul de la « couche altitude ».

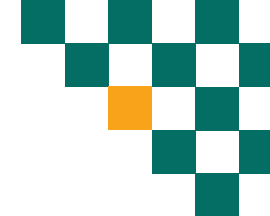
4 juin

Journée des communes vaudoises

1700 élus et employés des communes ainsi que des personnalités du monde politique et économique sont réunis à Aigle pour la Journée des communes vaudoises 2024.

Une édition placée sous le signe des richesses du Chablais.

8 juin



RENCONTRES

CYBERSÉCURITÉ

ACCORDS

FORMATIONS

NOMINATIONS

Comité ACS

La Présidente de l'UCV, Chantal Weidmann Yenny, intègre le Comité de l'Association des communes suisses (ACS). Passionnée par l'échelon institutionnel que sont les communes, elle ne défend plus seulement la diversité et l'autonomie des communes vaudoises mais aussi celle de toutes les communes du pays.

20 juin

Président Grand Conseil

Membre du Groupe Bourgs et Villages de l'UCV et Syndic de Froideville, Jean-François Thuillard est élu pour présider le Grand Conseil pour l'année parlementaire 2024-2025.

25 juin

Visites des districts

Début des traditionnelles visites des districts de l'UCV. Les thèmes phares abordés:

- Réforme de la protection civile,
- Loi sur les communes,
- Loi sur la péréquation intercommunale vaudoise,
- Rôle de l'UCV au changement de législature.

21 août

Soirée marchés publics

« Se dépatouiller avec les marchés publics » : tel est le thème de la soirée d'information organisée à Daillens pour nos membres, avec la participation de Gueric Riedi (CC-MP-VD) et de Daniel Arber (eOperations). Celle-ci proposait un survol des procédures et une ouverture sur les appels d'offres groupés et les mini appels d'offres.

25 septembre

Séance LPrNP

Suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement d'application de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrNP) le 1^{er} juillet 2024, une journée d'information est organisée par l'UCV, en partenariat avec le Canton et l'UNIL, afin d'aider les communes vaudoises à mieux appréhender cette nouvelle réglementation.

7 novembre

Cours procédure de poursuite

Le cours « Procédure de poursuite » est la dernière formation donnée en 2024 par l'UCV qui propose chaque année une vingtaine de cours. Ce ne sont pas moins de 428 personnes qui y ont pris part en 2024.

28 novembre

Accord UCV-Airbnb

144 communes se sont manifestées en 2024 pour adhérer à l'accord UCV-Airbnb pour un encaissement facilité de la taxe communale de séjour, le mécanisme ayant fait ses preuves avec les 20 communes pilotes.

Ainsi, au 1^{er} février 2025, 164 bénéficient de cet encaissement centralisé.

31 décembre

COMITÉ EXÉCUTIF 2024



PRÉSIDENTE

Chantal Weidmann Yenny
Syndique Savigny

VICE-PRÉSIDENT



Philippe Jobin

Syndic Echichens

VICE-PRÉSIDENT



Grégoire Junod

Syndic Lausanne

PRÉSIDENT GPE DES VILLES



Daniel Rossellat

Syndic Nyon

PRÉSIDENTE GPE BOURGS ET VILLAGES



Christine Chevalley

Syndique Veytaux

MEMBRE



Jean-François Clément

Syndic Renens

MEMBRE



Yvan Luccarini

Syndic Vevey

MEMBRE



Olivier Petermann

Syndic Lignerolle

MEMBRE



Alain Monod

Syndic Epalinges

MEMBRE



Monique Hofstetter

Syndique Penthéreaz

MEMBRE



Frédéric Mani

Syndic Dully

MEMBRE



Jean-Marc Udriot

Syndic Leysin

MEMBRE



Eric Küng

Syndic Payerne

SECRETARIAT 2024



Eloi Fellay

Directeur



Stéphanie Andrzejczak

Chargée de communication et du magazine Point CommUNE!



Amélie Ramoni-Perret

Juriste



Tamara Giczi

Assistante exécutive et Coordinatrice des formations



Valérie Moreno

Webmaster et Chargée de l'annuaire des communes vaudoises



Guillaume Fürst

Juriste



Eve Zeender

Conseillère en gestion financière publique et Comptable

COMPTES 2024

Les détails des comptes 2024 (compte de résultat, bilan et annexe aux comptes) et du budget 2026, le rapport des vérificateurs des comptes ainsi que la synthèse de l'organe de révision sont disponibles dans l'espace membre de notre site web.

PRÉCISIONS

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1.50 million en baisse comparées à celles des comptes 2023 et du budget 2024 en raison avant tout du non-renouvellement de la position de Conseiller en aménagement du territoire. Les charges accessoires sont en augmentation à 1.17 million en lien avec la perception de la taxe de séjour et de la cybersécurité – ne faisant que transiter par les comptes de l'UCV. Le bénéfice total s'élève à CHF 186'735.–.

lon la procédure du contrôle restreint. Les réviseurs n'ont pas rencontré d'indice permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Enfin, les représentants des communes de Fiez, Fontaines-sur-Grandson, Forel (Lavaux) et Founex composent la commission de vérification des comptes 2024. Leur rapport sera déposé auprès du secrétariat avant l'assemblée générale 2025, conformément aux statuts de l'UCV.

VÉRIFICATION DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2024

Les comptes 2024 de l'Union des Communes Vaudoises ont été approuvés par le Comité le 12 mars 2025. Fidinter SA a révisé les comptes 2024 se-

COMMUNES VÉRIFICATRICES POUR L'EXERCICE 2025

Founex (commune de liaison)
Froideville
Genolier
Giez



ÉTATS FINANCIERS

	COMPTES 2024	BUDGET 2024	COMPTES 2023	BUDGET 2025	BUDGET 2026
PRODUITS	1 690 200	1 645 100	1 633 840	1 683 100	1 694 000
Cotisations membres	1 301 027	1 300 000	1 292 880	1 325 000	1 330 000
Publications	5 131	600	4 953	3 600	14 000
Ventes de prestations	375 721	344 500	335 812	354 500	350 000
Produits financiers	8 321	0	195	0	0
CHARGES D'EXPLOITATION	-214 979	-209 800	-203 257	-219 300	-249 800
Charges de prestations de tiers	-217 501	-213 800	-205 460	-221 500	-252 000
Déductions sur les charges	2 522	4 000	2 203	2 200	2 200
CHARGES DE PERSONNEL	-974 668	-1 156 400	-1 038 087	-1 134 200	-1 117 500
Charges salariales	-787 755	-921 700	-841 041	-911 300	-898 300
Prévoyance professionnelle	-112 572	-131 300	-119 923	-129 400	-125 700
Charges d'indemnisation	-69 524	-88 400	-72 859	-78 500	-78 500
Autres charges de personnel	-4 817	-15 000	-4 264	-15 000	-15 000
LOCAUX, ADMINISTRATION, ADI	-312 258	-330 200	-319 279	-335 200	-331 300
Charges de locaux	-41 472	-41 500	-41 004	-43 200	-43 200
Charges administratives	-265 671	-280 700	-266 660	-289 000	-284 700
Amortissements de dépréciation d'actifs	-4 776	-8 000	-11 325	-3 000	-3 000
Intérêts financiers (bancaires et postaux)	-339	0	-290	0	-400
ACTIVITÉS ANNEXES	-1 560	-9 000	-7 420	-4 000	-700
Produits accessoires taxe de séjour à reverser	755 524	200 000	415 189	1 000 000	1 200 000
Produits accessoires cybersécurité	410 000	410 000	0	410 000	410 000
Charges d'administration de l'EIAP	-4 583	-9 000	-4 681	-8 000	-5 500
Charges externes projet taxe de séjour	0	0	-4 401	0	0
Montants reversés aux Communes taxe de séjour	-752 501	-200 000	-413 527	-996 000	-1 195 200
Montants reversés au Canton cybersécurité	-410 000	-410 000	0	-410 000	-410 000
EXCÉDENTS DE PRODUITS/CHARGES D'EXPLOITATION	186 735	-60 300	65 797	-9 600	-5 300
EXCÉDENTS DE PRODUITS/CHARGES AVANT AFFECTATION	186 735	-60 300	65 797	-9 600	-5 300
AFFECTATION DU RÉSULTAT	-186 735	0	-65 797	0	0
Attribution à la réserve pour fluctuations en cours de législature	-16 735	0	-65 797	0	0
Attribution à la réserve pour actions futures	-170 000	0	0	0	0
EXCÉDENT DE PRODUIT/CHARGE NET(TE) VIRÉ(E) À BÉNÉFICE REPORTÉ	0	-60 300	0	-9 600	-5 300

ACTIFS	2024	2023	VARIATION
DISPONIBLES	953 844	780 547	173 297
CCP	66 018	60 901	5 117
BCV compte courant	287 721	620 557	-332 836
BCV compte épargne	105	99 089	-98 984
BCV placement à court terme	600 000	0	600 000
RÉALISABLES	67 316	45 263	22 053
Débiteurs / Actifs de régularisation	67 316	45 263	22 053
IMMOBILISÉS	13 646	16 721	-3 075
BCV compte garantie loyer	8 288	8 280	8
Mobilier de bureau	936	2 509	-1 573
Ordinateurs	4 422	5 932	-1 510
	1 034 806	842 531	192 275

PASSIFS	2024	2023	VARIATION
EXIGIBLES À COURT ET MOYEN TERMES	77 128	71 588	5 540
Créanciers / Passifs de régularisation	77 128	71 588	5 540
FONDS DE RÉSERVE	725 014	538 279	186 735
Fonds de réserve générale	50 000	50 000	0
Fonds de réserve pour projet taxe de séjour	10 000	10 000	0
Fonds de réserve EIAP	10 000	10 000	0
Réserve pour actions futures	170 000	0	170 000
Fonds de réserve pour fluctuations en cours de législature	485 014	468 279	16 735
CAPITAL	232 664	232 664	0
Bénéfice reporté	232 664	232 664	0
Bénéfice de l'exercice après affectation	0	0	0
	1 034 806	842 531	192 275

L'UCV EST L'ASSOCIATION FAÎTIÈRE DES COMMUNES VAUDOISES



1909

date de
fondation



278

communes membres
(sur les 300
du canton)



92%

des communes
du canton



95%

de la population
vaudoise

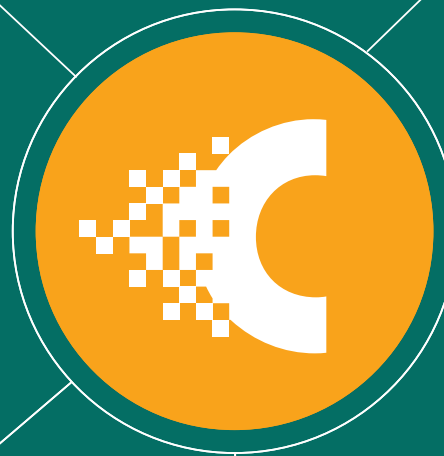


Recueillir et faire connaître
(après consultation)
l'avis de ses membres
sur les projets qui lui
sont soumis par
le Conseil d'Etat.



Promouvoir
la formation.

OBJECTIFS



Promouvoir
les intérêts et sauvegarder
les compétences des
communes vaudoises.



Représenter ses membres
auprès des autorités
cantonales, des organismes
publics ou privés.



Informier et consulter
ses membres.

- notre lettre d'information **UCV-Info**
- notre application mobile **UCV App**
- notre page **LinkedIn**

RESTEZ
INFORMÉS!



ucv.ch